

**Assemblée générale**

Soixante-dix-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
13 octobre 2023
Français
Original : anglais

Troisième Commission**Compte rendu analytique de la 2^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 28 septembre 2023, à 15 heures

Présidence : M. Marschik (Autriche)
puis : M^{me} Banaken Elel (Vice-Présidente) (Cameroun)

SommairePoint 24 de l'ordre du jour : Développement social (*suite*)

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (*suite*)
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 15 heures.

Point 24 de l'ordre du jour : Développement social
(suite)

- a) **Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale** (suite) (A/78/211 et A/78/236)
- b) **Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille** (suite) (A/78/134, A/78/157, A/78/187, A/78/188, A/78/189 et A/78/331)

1. **M. Ladeb** (Tunisie), prenant la parole au nom du Groupe des États d'Afrique, déclare que la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a mis en évidence et creusé les inégalités entre les pays et les populations, annulant les derniers acquis sociaux et faisant tomber davantage de personnes dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté. Le développement social est encore davantage fragilisé par une avalanche de crises, dont des situations d'urgence liées au climat et des catastrophes naturelles. Dans cette optique, le Groupe s'est félicité des déclarations politiques adoptées par le forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale (Sommet sur les objectifs de développement durable) et les réunions de haut niveau sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, la couverture sanitaire universelle et la lutte contre la tuberculose. Les structures et systèmes de santé créés par les pays pour faire face à la pandémie de COVID-19 doivent être renforcés pour lutter efficacement contre les menaces et situations d'urgence à venir.

2. La justice sociale pour tous est fondamentale. Les changements climatiques sont l'enjeu qui définit notre époque, et il est impératif de poursuivre la recherche et l'innovation technologiques pour lutter contre cette crise. Le Groupe exhorte les partenaires de développement à faciliter le transfert des technologies nécessaire vers les pays en développement, dont la plupart se trouvent en Afrique. Il préconise la mise en œuvre pleine et entière de l'Accord de Paris et l'engagement en faveur d'un environnement à faible intensité de carbone et résilient face aux changements climatiques. Les États doivent s'efforcer de limiter l'augmentation de la température mondiale à moins de 2 degrés Celsius.

3. Dans un monde de plus en plus interdépendant, les défis mondiaux appellent des solutions mondiales

fondées sur des mesures multilatérales fortes. Le Sommet social mondial qu'il est prévu de tenir sera l'occasion de renforcer la volonté politique, l'engagement et les partenariats à cette fin et d'examiner les lacunes et les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social.

4. Le Groupe réaffirme son attachement à l'éducation de qualité consacrée dans l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons et dans la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025. Non seulement le fait de garantir à chaque enfant l'accès à un enseignement de qualité et à des conditions d'enseignement favorables contribuerait à rendre le monde digne des enfants, mais il favoriserait également le développement inclusif d'un capital humain compétent. Les structures d'apprentissage doivent être transformées pour bénéficier à tous les enfants, où qu'ils se trouvent, y compris aux enfants en situation de handicap. Il faudrait pour cela étudier de nouvelles méthodes d'apprentissage, encourager une véritable collaboration, canaliser les expériences et les connaissances locales et combler le fossé numérique.

5. Le Groupe constate avec préoccupation que le secteur informel continue de dominer les possibilités d'emploi en Afrique. La communauté internationale doit favoriser l'accès inclusif aux marchés des produits pour lesquels les pays africains disposent d'un avantage comparatif. Le Groupe soutient le financement du développement conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Il appelle ses partenaires à respecter leurs engagements en matière de lutte contre le réchauffement climatique, notamment au moyen de l'aide publique au développement (APD) et d'autres programmes de développement.

6. Il est temps de placer l'être humain au centre du développement et de faire de l'élimination de la pauvreté, du plein emploi et de l'intégration sociale les objectifs prioritaires du développement. La communauté internationale doit se mobiliser pour promouvoir une perspective sociale inclusive et solidaire du développement, fondée sur l'équité, la justice sociale et la non-discrimination, conformément à l'esprit du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

7. **M^{me} Tonon** (Italie) affirme que les conflits, les changements climatiques et l'augmentation des

inégalités obligent à agir en vue d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. L'inclusion sociale est un élément clé de cette démarche. Il faut définir des politiques visant à approfondir la solidarité et à s'occuper de la situation des pays les plus vulnérables, en plaçant les droits humains au centre du développement et en tirant parti des possibilités créées par les technologies. L'Italie se félicite de la proposition du Secrétaire général de convoquer un sommet social mondial en 2025 et salue les travaux de la soixante et unième session de la Commission du développement social (voir [A/78/211](#)) ainsi que le rapport du Secrétaire général sur la promotion de l'intégration sociale par l'inclusion sociale ([A/78/188](#)), en particulier l'accent mis sur l'égalité des genres.

8. Pour promouvoir l'égalité des chances au niveau national, l'Italie a renforcé ses politiques en matière de maternité et de famille, d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et de prise en charge des enfants, et elle met en œuvre des réformes en matière de handicap pour favoriser l'inclusion et la pleine participation des personnes en situation de handicap à l'éducation, à la formation et au marché de l'emploi. Consciente de la nécessité d'investir dans la jeunesse, l'Italie se félicite de la décision de l'Assemblée générale de créer le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse. Elle est aussi fermement attachée au Programme des délégués de la jeunesse des Nations Unies.

9. **M. Di Capua** (Italie), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit que les jeunes déplorent les changements climatiques et leurs conséquences sur leurs droits fondamentaux. Ils en subiront les conséquences tout au long de leur vie, mais ils ont à peine leur mot à dire dans les discussions multilatérales. La participation de toutes les générations à la prise de décisions est essentielle à la réalisation du Programme 2030. L'action climatique peut servir non seulement à lutter contre la pauvreté et l'inégalité de genre, dont les effets se font ressentir chez les jeunes, mais aussi à les sensibiliser et à leur donner les moyens d'agir. Il est temps de mettre en place des structures transnationales au financement centralisé pour renforcer les capacités de direction des jeunes, en particulier dans les pays du Sud.

10. **M^{me} Benson** (Pologne), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, déclare que la guerre meurtrière engagée par la Fédération de Russie a transformé l'Europe. En cette période difficile, de jeunes Polonais ont relevé sans hésiter le défi de venir en aide à la population ukrainienne qui fuit pour survivre. Cependant, bien que l'agression illégale et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine ait mis en évidence la force des nouvelles générations, elle a également révélé la

fragilité du système mondial interdépendant, perturbant les chaînes d'approvisionnement et créant de l'insécurité alimentaire et des pénuries d'énergie.

11. Sans aide extérieure, il faudra plusieurs générations pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté et de la faim. Si nous voulons bénéficier des avantages de l'interdépendance mondiale, nous devons préserver la planète et ses habitants. Les États Membres doivent se mobiliser pour agir de concert dans l'intérêt de tous les habitants de la planète. Par ailleurs, les générations plus âgées ne doivent pas oublier le prix que les jeunes paient pour des erreurs qu'ils n'ont pas faites, et qui augmente à chaque balle tirée, à chaque tonne de gaz à effet de serre émise et à chaque occasion manquée d'investir dans l'éducation ou de faire participer les jeunes au dialogue sur les politiques nationales. Les jeunes d'aujourd'hui, qui sont la première génération à avoir toujours vécu à l'ère numérique, peuvent proposer des solutions créatives et d'avant-garde, mais ils ont besoin d'aide pour pouvoir participer à la discussion. Les États Membres devraient suivre l'exemple de la Pologne en créant des conseils des jeunes solides, et l'ONU devrait promouvoir la création de conseils consultatifs de la jeunesse au sein de ses institutions spécialisées et dans les États Membres. En outre, tous les États devraient éliminer les obstacles qui empêchent les filles et les femmes de pleinement réaliser leur potentiel et mettre en place des institutions chargées de veiller au respect des normes en matière d'égalité des genres.

12. **M^{me} Umulisa** (Rwanda) déclare que le progrès social repose sur une croissance économique durable. Grâce à son approche de la croissance économique inclusive et axée sur l'être humain, le Rwanda a enregistré une baisse remarquable de la pauvreté multidimensionnelle et l'un des taux de mortalité des moins de 5 ans les plus bas d'Afrique et est presque parvenu à la scolarisation universelle en école primaire et à la couverture sanitaire universelle. Le pays met actuellement en œuvre des politiques et des stratégies visant à promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap, notamment en établissant des partenariats autour d'initiatives d'inclusion des personnes en situation de handicap. Afin de renforcer l'autonomie des jeunes rwandais, le pays investit dans l'éducation et la formation professionnelle, a créé des mécanismes favorisant la participation civique des jeunes et a mis en place un programme visant à aider les jeunes à trouver des perspectives d'emploi ou d'entrepreneuriat. Le développement social doit promouvoir l'égalité des chances pour toutes et tous en donnant aux groupes traditionnellement sous-

représentés la possibilité de s'exprimer lors de la prise de décisions.

13. **M^{me} Hellerová** (Tchéquie), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, signale que l'ambitieux projet énoncé dans le Programme 2030 est loin d'être réalisé. Sans l'égalité des genres, le développement durable reste un rêve insaisissable, mais à ce rythme, il faudra des centaines d'années pour l'atteindre. Les États doivent sans plus attendre allouer davantage de ressources aux initiatives visant à autonomiser les femmes et les filles et prendre en compte les questions de genre dans toutes les politiques et initiatives. Les délégués tchèques de la jeunesse soulignent que les stratégies et mesures d'atténuation des effets des changements climatiques doivent tenir compte des questions de genre, compte tenu des effets disproportionnés qu'ont les changements climatiques sur les femmes et les filles, et plaident en faveur d'initiatives concertées en vue de mettre un terme à la stigmatisation des menstruations et de garantir l'accès à des produits menstruels abordables et à une éducation complète en matière de santé menstruelle.

14. **M^{me} Bulvasová** (Tchéquie), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, déclare que les jeunes doivent être des partenaires à part entière du dialogue à tous les niveaux de l'État, en tant que membres des instances consultatives nationales de la jeunesse et au sein de la société civile. Les délégués tchèques de la jeunesse dénoncent l'âgisme, le blanchiment d'image reposant sur les jeunes et la stigmatisation des thèmes liés à la jeunesse et se félicitent de la création du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse. Si l'on veut veiller à adopter une approche concertée et globale, les jeunes doivent être systématiquement représentés dans la recherche de solutions.

15. La qualité de l'éducation doit être prioritaire et personne ne doit faire l'objet d'une discrimination pour des raisons de genre, d'orientation sexuelle, de race, de situation socioéconomique, de religion ou de handicap, ni être laissé pour compte à cause de fractures numériques ou technologiques. Les jeunes ont besoin d'acquérir des compétences tournées vers l'avenir, comme la pensée critique, l'esprit d'entreprise et la résolution de problèmes. Dans cette optique, il faudrait remanier les programmes d'enseignement pour y ajouter des sujets tels que les débats, l'éducation à la santé mentale, une éducation sexuelle complète et l'éducation à la citoyenneté active.

16. **M. Choong** (Singapour) déclare qu'en tant que petit pays disposant de ressources naturelles limitées, Singapour donne la priorité au développement social et économique. Ses initiatives en matière de handicap

s'inscrivent dans le prolongement de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Programme 2030. En 2022, Singapour a lancé son quatrième plan directeur dans ce domaine, qu'elle a élaboré en concertation avec des personnes en situation de handicap, et a récemment créé un centre de services d'appui pour mieux aider les personnes en situation de handicap et les personnes qui leur dispensent des soins à l'échelle locale.

17. Afin de mieux accompagner les familles, Singapour a doublé le nombre de places dans les écoles maternelles au cours des dix dernières années et a triplé le nombre de personnes travaillant dans les crèches ces cinq dernières années. Par ailleurs, le congé de paternité payé par l'État passera à quatre semaines à partir de janvier 2024.

18. Afin de permettre aux jeunes Singapouriens de participer à l'élaboration des politiques nationales, des groupes de 20 à 30 jeunes ont été constitués pour élaborer des recommandations en concertation avec les responsables politiques. Singapour a également lancé un fonds national pour la jeunesse afin de soutenir les politiques et les initiatives de terrain.

19. Année après année, Singapour a mis en place plusieurs programmes d'aide aux personnes âgées, visant notamment à verser des compléments en espèces aux Singapouriens âgés à faibles revenus recevant peu de soutien familial, voire aucun, et des subventions pour l'équipement d'assistance et le matériel de soins à domicile, ou encore à fournir des services de relève pour les aidants. En 2023, le plan d'action national pour une vieillesse dans de bonnes conditions a été modifié de façon à mieux soutenir les personnes âgées, et des zones de circulation favorables aux personnes âgées sont en train d'être mises en place.

20. **M^{me} Santa Ana Vara** (Mexique) affirme que les crises imbriquées que traverse le monde actuellement touchent plus durement les pays en développement et ne pourront être surmontées si l'on n'assure pas le progrès, le développement et la prospérité pour toutes et tous. Le Mexique a adopté une approche du développement social fondée sur les droits humains, qui met l'accent sur le bien-être, l'inclusion et l'équité. Les politiques et programmes en matière de bien-être sont au cœur des efforts nationaux d'éradication de la pauvreté. Le Mexique s'efforce d'offrir une protection sociale universelle aux groupes traditionnellement marginalisés en leur apportant un soutien économique et en effectuant des transferts en espèces, et il s'emploie à renforcer la capacité d'action et la participation des jeunes dans toute leur diversité, notamment grâce à un programme de placement de jeunes en milieu professionnel. Tous

les Mexicains âgés ont droit à un revenu de base et le pays est conscient de l'importance des familles, qui constituent l'unité de base de la société, pour la cohésion sociale.

21. **M^{me} Akanitvong** (Thaïlande), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, indique que son pays soutient pleinement l'engagement de l'Organisation des Nations Unies visant à renforcer la participation des jeunes, notamment grâce à la création du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse. Le succès de la Journée des jeunes et futures générations lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques prouve que les jeunes peuvent jouer un rôle de premier plan dans la promotion d'un avenir durable.

22. **M. Juntree** (Thaïlande), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, déclare que les jeunes peuvent établir les liens nécessaires pour parvenir à un avenir durable. À cet égard, l'accès à la desserte numérique n'est plus un luxe mais un impératif, et les jeunes doivent également pouvoir accéder à l'éducation et à l'emploi grâce à Internet. Les gouvernements devraient mettre en place des plateformes permettant aux jeunes de se contacter par Internet afin de créer un réseau de jeunes acteurs du changement attachés aux mêmes principes qui deviendront les dirigeants de demain.

23. Enfin, les jeunes pourront promouvoir la durabilité et aider à trouver des solutions pragmatiques et innovantes si les gouvernements les font participer à l'élaboration des politiques. Les jeunes délégués thaïlandais espèrent que leurs avis et leurs recommandations seront pris en compte lors du Sommet de l'avenir et du projet de Sommet social mondial, qui devraient mettre l'accent sur le pouvoir mobilisateur des jeunes, leur accès au numérique et l'exemple qu'ils donnent.

24. **M. Grünwald** (Slovaquie) dit que son gouvernement attache une importance particulière à l'éducation et qu'il est en train de remanier le programme national. Au niveau international, il faut redoubler d'efforts pour favoriser la participation des jeunes aux travaux de l'ONU. Le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, qui est en cours de création, est un pas dans la bonne direction.

25. **M. Beblavý** (Slovaquie), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, indique que les jeunes slovaques considèrent que les possibilités d'éducation, le développement économique, la sécurité et la durabilité environnementale, qui figurent tous dans le Programme 2030, font partie des préoccupations les plus urgentes du pays. Les États doivent s'employer

sans relâche à atteindre les objectifs de développement durable et faire participer activement les jeunes à leurs travaux. Au niveau international, l'Organisation des Nations Unies doit intégrer davantage les jeunes du monde entier dans les processus de prise de décisions en généralisant des programmes de mobilisation des jeunes ou en en créant et devrait collaborer étroitement avec les organisations régionales et non gouvernementales travaillant avec des jeunes. Il serait avantageux pour tout le monde d'approfondir la coopération entre les jeunes et l'Organisation des Nations Unies.

26. **M^{me} Aviel** (Israël) déclare qu'on ne saurait parvenir au développement durable sans inclure toutes les composantes de la société. Israël continue de promouvoir la défense des droits des personnes en situation de handicap au niveau national et international. Au niveau national, une commission ministérielle chargée des questions de handicap mobilise l'ensemble des pouvoirs publics et, au niveau international, la délégation israélienne a organisé une manifestation parallèle sur les personnes handicapées face aux catastrophes naturelles et aux situations d'urgence à l'occasion d'une récente session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Pour protéger les droits des personnes âgées, Israël a mis en place un centre d'appel auprès duquel les personnes âgées peuvent obtenir des informations sur leurs droits et les services auxquels ils ont accès. Le pays apporte également un appui aux personnes âgées à la recherche d'un emploi, préparant leur retraite ou ayant besoin d'une assistance médicale, et a formé des points de contact locaux pour veiller à leur intégration sociale. En ce qui concerne les jeunes, Israël se félicite du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et continue de participer au programme des délégués de la jeunesse.

27. **M. Lagdameo** (Philippines) dit que l'être humain est au cœur du programme de développement de son pays pour 2040 et de son plan de développement à moyen terme pour la période 2023-2028. Le plan à moyen terme prévoit l'augmentation des investissements dans les infrastructures et le passage au numérique et définit des réformes fiscales et budgétaires visant à attirer les investissements et accélérer la croissance, en encourageant la création d'emplois de qualité et d'emplois verts, le but étant de faire accéder les Philippines au statut de pays à revenu intermédiaire.

28. Le programme de transferts en espèces du pays, auquel il est possible de participer à condition d'être scolarisé et d'effectuer des bilans de santé, réduit les vulnérabilités des enfants vivant dans la pauvreté. En plus de donner accès à un enseignement supérieur gratuit dans les établissements publics, les Philippines

gèrent divers programmes de formation professionnelle et d'apprentissage tout au long de la vie et sont disposées à établir des partenariats avec des organisations internationales ou d'autres États en vue de mener des initiatives en matière d'éducation et de formation professionnelle.

29. Le plan de développement à moyen terme prend également en compte les besoins particuliers des différents groupes vulnérables. Les Philippines accordent une attention particulière aux droits et au bien-être des travailleurs migrants et engagent les autres États à protéger leurs droits du travail et à leur garantir des conditions de travail sûres. En fin de compte, les efforts déployés par le pays en faveur du développement ne pourront aboutir sans un environnement mondial dans lequel tous les pays peuvent prospérer. Le programme de développement doit tenir compte des intérêts de tous les pays en développement, y compris ceux des pays à revenu intermédiaire.

30. **M. Huber** (Autriche), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit que l'actualité donne aux jeunes un sentiment de découragement et de désillusion. Bien que les inégalités sociales, les incertitudes, les crises et les guerres concernent tout le monde, les jeunes générations sont les plus vulnérables. Les jeunes de tous les horizons ont le droit d'être entendus et de participer réellement à tous les niveaux de la prise de décisions. Il est indispensable d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre des plans d'action en faveur de la jeunesse, de la paix et de la sécurité aux niveaux national et régional et d'associer réellement les jeunes, dans toute leur diversité, à la prévention et au règlement des conflits, à la consolidation de la paix, aux initiatives lancées au sortir des conflits, à l'action humanitaire et à l'élaboration de cadres de paix et de sécurité. De même, les jeunes devraient participer véritablement à tous les mécanismes de décision liés au développement durable, dont dépend leur avenir. La communauté internationale doit tirer parti des initiatives, des projets et de l'expérience des nombreux jeunes moteurs de progrès et leur donner les moyens de réaliser pleinement leur potentiel en tant qu'acteurs du changement.

31. L'intervenant espère que le nouveau Bureau des Nations Unies pour la jeunesse écouterait attentivement les jeunes, qu'il travaillerait en particulier avec les jeunes les plus défavorisés, qu'il permettrait aux jeunes de se faire entendre sur la scène internationale, qu'il prônerait l'égalité des genres, qu'il créerait des possibilités de réelle participation des jeunes et fournirait des ressources en ce sens, et qu'il contribuerait à placer les jeunes à des postes à responsabilité au niveau mondial. Pour le moment, les jeunes doivent être pleinement associés aux préparatifs du Sommet de l'avenir.

32. **M^{me} Makgati** (Afrique du Sud) dit que sa délégation approuve la proposition du Secrétaire général d'organiser un sommet social mondial en 2025. L'Afrique du Sud n'échappe pas aux effets négatifs des crises alimentaire, énergétique et financière, qui sont interdépendantes, et les efforts qu'elle a déployés pour éliminer la faim et la pauvreté ont été réduits à néant par la pandémie de COVID-19. En 2023, elle a mis l'accent sur la reprise et sur la réalisation des objectifs de développement durable et elle fournit différentes formes d'appui aux groupes vulnérables parmi sa population. Par exemple, en 2015, près de trois quarts des personnes âgées du pays recevaient des aides sociales, ce qui a permis de réduire considérablement le taux de pauvreté global du pays. Le Gouvernement sud-africain encourage également le développement inclusif en n'imposant pas de frais de scolarité dans les écoles, en instaurant un programme de nutrition en milieu scolaire, en donnant accès aux services essentiels et à des logements gratuits ou à loyer modéré, et en proposant des programmes sportifs et culturels et programmes de loisirs.

33. **M^{me} Mozgovaya** (Biélorus) déclare que, grâce à sa politique sociale inclusive et centrée sur l'être humain, son pays apporte un soutien aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux anciens combattants, aux jeunes familles et aux familles avec enfants, en accordant une attention particulière à la création des conditions permettant aux jeunes de réaliser pleinement leur potentiel. Le Biélorus dispose d'un système de soutien aux personnes âgées garantissant leur entière participation à la vie publique et prend des mesures pour renforcer la solidarité entre les générations en organisant des activités communes de transmission de la mémoire historique, de partage des connaissances et de recherche de solutions collectives à des problèmes majeurs à l'intention des jeunes et des personnes âgées. Pour promouvoir et protéger les droits des personnes handicapées, le pays est en train de mettre en œuvre une nouvelle loi visant à interdire toute discrimination fondée sur le handicap et à consacrer le principe d'éducation inclusive. Des quotas ont été mis en place en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et le pays reconnaît désormais officiellement la langue des signes. La politique sociale de l'État vise également à soutenir la famille traditionnelle, à sensibiliser à l'institution du mariage, à promouvoir la vie familiale et la responsabilité parentale et à créer des conditions favorables à la conciliation du travail et de la parentalité.

34. La délégation du Biélorus regrette que, dans le rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la

vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/78/211), les mesures coercitives unilatérales ne fassent pas partie des causes de l'insécurité alimentaire mentionnées. Parmi les principales raisons de la flambée des prix des engrais et, par conséquent, des prix des denrées, figurent les sanctions contre les engrais potassiques bélarussiens. Or, on s'accorde généralement à dire que la potasse bélarussienne ne peut être remplacée à court terme. Compte tenu de la crise alimentaire mondiale, ces sanctions devraient donc être suspendues.

35. **M. Akram** (Pakistan) déclare que le développement social est à la fois une cause et une conséquence de la croissance économique, du développement durable, de la sécurité et du respect des droits de l'homme. Le monde est divisé entre riches et pauvres, personnes en sécurité et personnes en danger, personnes libres et personnes opprimées. Les pays en développement font face à des crises alimentaire, énergétique et financière aggravées par les changements climatiques et la multiplication des conflits. Dans ce contexte, le Pakistan se félicite de la proposition du Secrétaire général d'organiser un sommet social mondial en 2025. Les gouvernements doivent examiner et négocier les modalités du Sommet, son titre, ses objectifs, sa portée et ses résultats éventuels et le Sommet devrait porter sur la mise en œuvre de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social, ainsi que sur le Programme 2030. Le Pakistan approuve également sans réserve le plan de relance proposé par le Secrétaire général pour secourir les pays en développement en situation de détresse économique et financière.

36. Il est essentiel de réformer l'architecture financière internationale et d'endiguer la cupidité des entreprises, l'oligarchie économique mondiale, le néonationalisme et l'extrémisme de droite. Les États Membres doivent appliquer ou faire respecter les engagements pris lors du Sommet sur les objectifs de développement durable et dans le Programme d'action d'Addis-Abeba en ce qui concerne la dette, l'APD, la réorientation des droits de tirage spéciaux inutilisés, la création de nouveaux droits de tirage spéciaux et l'augmentation des prêts accordés à des conditions favorables par les banques multilatérales de développement.

37. Il faut conclure de toute urgence un pacte mondial pour le développement économique et social qui fixerait des normes permettant de concrétiser le droit au développement, la justice sociale, l'équité, la non-discrimination, les responsabilités communes mais différenciées, l'inclusion sociale, le développement

social axé sur l'être humain, la solidarité mondiale et le partage des responsabilités, ainsi que de mettre fin aux inégalités financières et de mettre en place des systèmes de protection sociale durables. Le prochain Sommet de l'avenir est l'occasion de le négocier dans le cadre du document « Un Pacte pour l'avenir ».

38. **M^{me} Squeff** (Argentine), constatant le rôle essentiel joué par la Commission du développement social, affirme que les politiques publiques argentines aident les familles modernes sous toutes leurs formes et soutiennent les droits humains de tous les membres de ces familles. Parmi les nombreux programmes sociaux que l'Argentine met en œuvre, on peut citer des plans de lutte contre la faim et de promotion de l'emploi, des programmes d'enrichissement et d'appui destinés aux enfants et aux adolescents et des programmes de soutien aux personnes en situation de handicap. L'Argentine réaffirme son attachement à un programme de développement social fondé sur les droits humains, qui favorise le développement inclusif et la justice sociale pour toutes et tous. Afin de créer la marge de manœuvre budgétaire nécessaire à la réalisation de ce programme, il est essentiel de réformer l'architecture financière internationale, de réaffecter les droits de tirage spéciaux et d'éliminer les commissions additionnelles, que le Fonds monétaire international aura l'occasion de supprimer lors de sa conférence de novembre 2023 sur la politique budgétaire à une époque de fort taux d'endettement.

39. Il faut de toute urgence adopter un instrument international juridiquement contraignant sur les droits des personnes âgées, dans la mesure où la population âgée devrait doubler d'ici à 2050. Le Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement fournit un espace multilatéral essentiel pour promouvoir ce programme et favoriser sa mise en œuvre.

40. **M. Gertze** (Namibie) dit qu'afin de garantir des résultats équitables et d'éviter la marginalisation des pays en développement, il est essentiel de renforcer la gouvernance mondiale en organisant des réunions de haut niveau telles que le prochain Sommet de l'avenir. Le système de gouvernance mondiale devrait permettre aux pays en développement de participer équitablement à l'élaboration des politiques et des décisions qui les concernent et prévoir des pratiques de commerce équitable ainsi que des mécanismes de transfert de technologies et d'appui financier. Il faut également faire participer les jeunes, dont les idées nouvelles pourraient aider à trouver des solutions novatrices aux problèmes mondiaux, au système de gouvernance mondial.

41. Les inégalités, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux, ont des répercussions sociales, économiques et

politiques considérables, et portent atteinte non seulement à la cohésion sociale et à la confiance, mais aussi à la croissance et la stabilité économiques globales. Pour parvenir à la justice climatique, il est indispensable de partager la responsabilité de la lutte contre les changements climatiques. Dans la mesure où ils portent la responsabilité historique de la majorité des émissions de gaz à effet de serre, les pays développés doivent jouer un rôle de premier plan dans l'aide aux communautés les plus touchées.

42. La Namibie consacre une part de plus en plus importante de ses dépenses publiques à des transferts en espèces et à une assistance sociale complémentaire à l'intention de plusieurs groupes vulnérables, dont les personnes âgées. Dans la mesure où ces dernières constituent des points d'ancrage au sein de leurs communautés, les filets de protection sociale qui leur sont destinés contribuent également à soutenir leur famille élargie, et parfois davantage.

43. **M. Dai Bing** (Chine) déclare que le développement devait être au cœur des priorités internationales. Tous les pays doivent travailler ensemble, en mobilisant l'ensemble des secteurs, pour créer de solides effets de synergie. La Chine espère que la communauté internationale saisira l'occasion d'organiser un sommet social mondial en 2025 pour relancer les efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable liés au développement social.

44. Le développement est un droit inaliénable de tous les pays et non l'apanage de quelques-uns. La communauté internationale doit rejeter catégoriquement l'imposition inconsidérée de sanctions unilatérales et de blocus technologiques, ainsi que les tentatives visant à transformer les questions économiques et commerciales en questions de sécurité. Il est essentiel de préserver la stabilité de la chaîne de valeur et de protéger le droit au développement des pays en développement, qui devraient avoir davantage de poids dans la gouvernance mondiale et bénéficier de conditions favorables au développement.

45. La Chine a adopté une approche du développement centrée sur l'être humain. Elle est dotée des plus vastes systèmes d'éducation, de sécurité sociale et de soins de santé et reste déterminée à répartir les dividendes du développement de manière équitable et inclusive.

46. Les soins de santé, l'éducation, la sécurité sociale et d'autres aspects du développement social font partie intégrante du Programme 2030, mais sont largement sous-financés. Il est essentiel que les pays développés tiennent leur promesse d'appui financier aux pays en développement. Fervente partisane du développement

international, la Chine a lancé une initiative mondiale de développement fondée sur la coopération pragmatique qui porte déjà ses fruits. Un fonds de 4 milliards de dollars a été mis en place pour mener à bien l'initiative, et les institutions financières chinoises ont versé 10 milliards de dollars supplémentaires. La Chine est prête à travailler avec toutes les parties prenantes pour mettre en œuvre le Programme 2030 et bâtir un avenir commun pour l'humanité.

47. **M^{me} Zacarias** (Portugal), rappelant la promesse fondatrice de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dit que le développement social doit être envisagé sous l'angle des droits humains. La délégation portugaise appelle tous les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et son Protocole facultatif. Le Portugal n'épargnera aucun effort pour assurer le succès du projet de Sommet social mondial, qui devrait permettre d'établir un nouveau contrat social fondé sur l'idée que la protection sociale en matière de santé, de logement, d'éducation et d'emploi doit être garantie pour toutes et tous, y compris les jeunes, les personnes âgées, les femmes et les personnes migrantes.

48. En tant que cofacilitateur du projet de résolution biennal sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes, le Portugal cherche à faire en sorte que les droits humains des jeunes restent une priorité pour l'Organisation des Nations Unies. Renouvelant l'appui résolu de son pays au Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, l'intervenante ajoute que la communauté internationale ne peut débattre des problèmes les plus urgents auxquels se heurte la communauté internationale sans donner la parole à ceux qui en hériteront. Il faut adopter des mesures concrètes et efficaces pour garantir la participation, la mobilisation et l'esprit d'initiative des jeunes de différents horizons, sans discrimination, et contribuer au dialogue intergénérationnel.

49. L'âgisme est toujours un problème répandu et largement méconnu. En tant que cofacilitateur du mécanisme intergouvernemental visant à examiner le cadre international existant et à recenser d'éventuelles lacunes dans la protection des droits humains des personnes âgées et moyens de les combler, le Portugal continuera de jouer un rôle constructif dans la protection de ces droits.

50. **M. Muhamed** (Malaisie) indique que la pandémie de COVID-19 a creusé les inégalités, mais que le relèvement après la pandémie est l'occasion de repenser les structures socioéconomiques pour les rendre plus inclusives, plus résilientes et plus durables. Les politiques malaisiennes de développement et

d'administration sont guidées par les principes fondamentaux de durabilité, de prospérité, d'innovation, de respect, de confiance et de compassion. La Malaisie a prévu un plan pour la période 2021-2025 visant à instaurer une prospérité équitable pour les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les peuples autochtones et les personnes en situation de handicap, élaboré conformément aux objectifs de développement durable. Le Gouvernement a examiné le plan afin d'évaluer les progrès accomplis et d'accélérer encore le développement socioéconomique.

51. La Malaisie a également modifié sa politique globale de développement social de façon à ce qu'elle tienne compte de toute la population malaisienne et repose sur les principes de bien-être productif, d'égalité des genres et de non-discrimination. Elle s'efforce également d'améliorer la protection sociale des jeunes, des femmes, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en renforçant les politiques, en améliorant la coordination des programmes et en soutenant les régimes de sécurité sociale et de retraite.

52. Le pays a mis en place des directives et un programme nationaux pour veiller à ce que les personnes âgées ne soient pas laissées pour compte. Il s'emploie également à élaborer un plan d'action portant sur cinq domaines, à savoir l'économie, l'éducation, la finance, la santé et le bien-être. La Malaisie est également en train d'adopter des lois visant à promouvoir le travail social, tout en s'efforçant de définir des normes de meilleures pratiques et d'éducation dans le domaine, de mettre en place des mécanismes d'enregistrement et de certification, de promouvoir le perfectionnement professionnel et de valoriser l'image du travail social.

53. **M^{me} Zalabata Torres** (Colombie) déclare que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes constitue le plus grand défi auquel l'humanité doit faire face et une condition préalable au développement durable. Les mesures prises par la Colombie restent conformes aux accords conclus lors du Sommet mondial pour le développement social et à la Déclaration de Copenhague sur le développement social. Prônant la redistribution des revenus et veillant à ce que les personnes traditionnellement laissées pour compte aient accès à de réelles possibilités d'éducation et d'emploi, le Gouvernement colombien place l'égalité et la justice sociale au cœur de ses politiques de développement.

54. Pour mettre fin à la pauvreté, il faut évoluer vers un modèle de développement cohérent et à long terme qui favorise des modes de production et de consommation durables, comme le prévoit le plan national de développement pour la période 2022-2026.

La Colombie doit relever le défi consistant à mettre en œuvre une politique sociale moderne qui garantisse l'égalité des chances pour toutes et tous et prévoie des stratégies d'inclusion sociale visant à favoriser l'accès aux services de santé, à la prise en charge des enfants, à l'éducation, à la formation du capital humain, à la sécurité alimentaire et à un travail décent, et ainsi contribuer à protéger efficacement les droits humains. Le Gouvernement reste convaincu de l'importance des efforts multilatéraux entrepris pour assurer la croissance, la prospérité et le bien-être pour toutes et tous.

55. *M^{me} Banaken Elel (Cameroun), Vice-Présidente, prend la présidence.*

56. **M. Jensen** (Norvège), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit qu'entre les persécutions et les conflits, les femmes vivent avec la crainte réelle que leur sécurité et leurs droits fondamentaux sont les dernières des priorités. La violence sexuelle est utilisée comme une arme contre les femmes syriennes, congolaises et aujourd'hui ukrainiennes. La jeunesse de Norvège condamne l'utilisation par les soldats russes de la violence sexuelle comme tactique de guerre en Ukraine.

57. Les violences sexuelles marquent leurs victimes longtemps après la fin des conflits et, ainsi, entravent les progrès et empêchent les filles et les femmes de participer à la vie publique. La jeunesse norvégienne prie instamment l'Organisation des Nations Unies de traduire en actes les mots inscrits dans la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité et d'autres résolutions des organes de l'ONU, et de demander des comptes aux personnes accusées de crimes de guerre.

58. **M^{me} Stokke** (Norvège), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, déclare que le respect des droits des femmes et l'avenir des filles doivent être garantis. La communauté internationale doit reconnaître que les femmes ne sont pas seulement des victimes, mais qu'elles peuvent aussi être d'une aide précieuse. L'éducation des femmes et des filles doit être une priorité, dans la mesure où elle constitue la solution à de nombreux problèmes existants. L'intervenante exhorte l'Organisation des Nations Unies à se demander comment les objectifs de développement durable pourraient être atteints sans la participation de la moitié de la population mondiale à la prise de décisions.

59. Investir dans l'éducation des filles leur permet de devenir des agentes de changement. Voir les filles comme des atouts et leur offrir une éducation de qualité ouvre des perspectives en matière d'innovation, d'entrepreneuriat et de leadership. La jeunesse norvégienne demande à l'Organisation des Nations

Unies de donner la priorité à la sécurité et à l'éducation des femmes et d'investir dans ces domaines afin de garantir un avenir aux filles et un monde plus brillant et plus durable pour toutes et tous.

60. *M. Marschik (Autriche) reprend la présidence.*

61. **M^{me} Rizk** (Égypte) déclare que dans son rapport, le Secrétaire général tire la sonnette d'alarme quant au fait que les mesures prises dans le cadre du programme de développement durable ne sont pas suffisantes. L'absence de progrès en faveur de la lutte contre l'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, voire l'annulation des mesures prises en ce sens, ainsi que le manque d'accès à un enseignement de qualité et aux sources d'énergie, qui sont des services publics et des droits fondamentaux, sont particulièrement alarmants. Alors qu'ils peinent à se remettre du détournement des ressources naturelles, des conflits, du poids de la dette, du manque d'accès aux marchés et de l'absence d'un système commercial mondial équitable, les pays en développement et les pays les moins avancés d'Afrique sont les plus touchés. L'absence de progrès nuit de manière disproportionnée aux femmes et aux filles, aux personnes en situation de handicap, aux personnes migrantes et aux personnes réfugiées, en particulier les enfants. Pour surmonter les difficultés qu'ils traversent, les pays aux économies vertes et numériques laissent certaines économies de côté et creusent les inégalités entre les générations et les inégalités sociales et économiques. Les différents domaines d'intervention cités dans le rapport, qui sont intimement liés et interdépendants, nécessitent de prendre des mesures collectives à l'échelle internationale.

62. Bien que la reprise après la pandémie de COVID-19 ait été inégale et difficile, les pays développés doivent toutefois consacrer des fonds au financement du développement et établir davantage de partenariats au service du développement, tant dans le domaine de l'action climatique que dans celui du développement. Cependant, la complémentarité indispensable des mesures nationales et internationales dans ces domaines n'est pas mentionnée dans le rapport.

63. En ce qui concerne le vieillissement, les approches uniformes ne tiennent pas compte des différences démographiques entre les sociétés développées et les sociétés en développement. En Égypte, les jeunes représentent 60 % de la population. S'il convient de répondre aux besoins particuliers des personnes âgées, les politiques doivent également être adaptées à la démographie et cibler spécifiquement les jeunes. L'élaboration d'un instrument juridiquement

contraignant ayant trait aux droits des personnes âgées fragmenterait encore davantage les droits humains.

64. L'Égypte a entrepris deux projets majeurs en faveur du développement social. Le premier projet vise à résoudre de manière globale différents problèmes liés au droit à un niveau suffisant, tout en luttant contre la pauvreté et en ciblant les populations des zones rurales reculées, de façon à augmenter la protection sociale minimale. Le deuxième projet, qui tient compte du fait que le développement social repose sur la famille et de l'importance d'un environnement sûr pour les enfants et les jeunes et des soins et du soutien aux personnes âgées, s'appuie sur la collecte de données démographiques, le suivi des effets des politiques mises en œuvre, la culture, la sensibilisation et l'éducation.

65. **M^{me} Arab Bafrani** (République islamique d'Iran) affirme que la famille constitue le fondement de la société et que, partant, son pays reconnaît l'importance de la protection et de l'autonomisation des familles. Il faut examiner la contribution de ces dernières aux objectifs de développement durable et les responsables politiques doivent chercher à savoir si leurs prochaines politiques seront favorables aux familles et si leurs politiques familiales fonctionneront à l'avenir.

66. L'Iran s'efforce de mettre en œuvre des politiques favorables à la famille qui visent notamment l'avancement des femmes et des filles, en particulier celui des femmes chefs de famille et des femmes et filles vivant en milieu rural. L'objectif de ses plans et programmes est de favoriser le bien-être des familles en facilitant la création d'entreprises et les initiatives entrepreneuriales, en mettant en place des systèmes de protection sociale, en versant des transferts en espèces et des subventions aux personnes qui en ont besoin et en offrant des prêts au logement pour aider les jeunes familles nombreuses.

67. Pleinement conscient de la capacité des jeunes et compte tenu de l'importance du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, l'Iran s'efforce de créer des possibilités d'accès à une éducation de qualité, à l'emploi, à un travail décent et à des compétences professionnelles. Afin de promouvoir la participation des jeunes à l'économie, l'Iran encourage les programmes d'entrepreneuriat, soutient les entreprises dirigées par des jeunes et favorise la création d'emplois, ce qui permettra de lutter contre la pauvreté et les inégalités et d'encourager l'autonomie.

68. Les mesures coercitives unilatérales nuisent à l'exercice des droits humains des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des jeunes, des femmes et des enfants en Iran et dans d'autres pays ciblés. L'Iran invite instamment la communauté

internationale à mettre fin à ces mesures illégales et inhumaines.

69. La délégation iranienne estime que l'Organisation des Nations Unies ne s'intéresse pas assez aux questions liées à la famille dans le cadre de ses travaux et exhorte le système des Nations Unies, en particulier le Département des affaires économiques et sociales, à recentrer son attention sur ces questions tout en prenant en considération les migrations et le dialogue intergénérationnel.

70. **M^{me} Niamba Congo** (Burkina Faso) dit que le Burkina Faso, dans le cadre de son engagement en faveur des objectifs de développement durable, met en œuvre des politiques en vue d'améliorer le bien-être des populations. Conformément à cette approche, le plan national de développement économique et social et le plan d'action pour la stabilisation et le développement accordent un intérêt particulier aux populations vulnérables constituées d'enfants, de jeunes, de femmes, de personnes âgées, de personnes en situation de handicap et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

71. Avec une population composée de 51,78 % d'enfants, 32,6 % de jeunes, 51,7 % de femmes et 5,1 % de personnes âgées de 60 ans et plus, le Burkina Faso rencontre de nombreuses difficultés exacerbées par les conditions de sécurité et la situation humanitaire qu'il subit depuis 2015, comme l'accès aux services sociaux de base, le chômage et le sous-emploi, la faible autonomisation, le faible accès à une formation professionnelle de qualité, la fracture numérique, la faible participation aux instances de prise de décisions, la marginalisation, la discrimination et l'exclusion sociale. Les déplacements massifs de population, la diminution drastique de la production agricole, animale et alimentaire et la forte perturbation des secteurs de la santé et de l'éducation ont engendré un accroissement général des besoins en matière d'alimentation, d'abris et de matériel de survie, d'éducation, de santé, de nutrition, d'eau et d'assainissement et de protection.

72. Le Gouvernement continue à mettre les enfants, les femmes et les groupes sociaux défavorisés au centre de ses préoccupations et consent de nombreux efforts pour permettre des avancées. Le Burkina Faso a mis au point une stratégie nationale d'aide aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et à leurs communautés d'accueil, assortie d'un plan d'action, pour contribuer à la consolidation de la paix, à la cohésion sociale et à l'amélioration des conditions de vie. Environ 30 % des coûts de la mise en œuvre de la stratégie ne sont pas encore assurés.

73. **M. Nascimento Dias** (Brésil) déclare que le Brésil est fermement convaincu qu'une croissance économique durable et inclusive est une condition indispensable pour la justice sociale, la création d'emplois décents et l'amélioration du niveau de vie pour toutes et tous. Le développement social, qui couvre de nombreux aspects, constitue le fondement d'une société juste, prospère et plus égalitaire.

74. Afin d'éradiquer la pauvreté, le Brésil a remis en place un programme d'allocations familiales afin d'aider les familles à financer l'éducation et les vaccinations de leurs enfants. Dans la mesure où il considère que la pauvreté est un problème multidimensionnel, il est attaché à l'entretien de relations patronat-syndicats équitables et inclusives et a adopté en 2023 des mesures telles que l'augmentation du salaire minimum et l'égalité salariale.

75. Le Brésil s'attache pleinement à faire respecter les droits de l'homme et adopte des politiques visant à lutter contre les inégalités systémiques, comme le racisme, la misogynie et la discrimination, et à garantir la justice pour toutes et tous. Sa candidature au Conseil des droits de l'homme est essentielle à la promotion de ces politiques.

76. **M. Kashaev** (Fédération de Russie) affirme que l'on ne saurait concevoir le développement social sans aborder les priorités du Programme 2030, telles que l'éradication de la pauvreté, la lutte contre les inégalités, l'élimination de la faim, la promotion du bien-être et la garantie d'un enseignement de qualité. Il est essentiel de continuer de prendre des mesures concrètes pour atteindre les objectifs de développement durable.

77. La Commission du développement social est l'organe intergouvernemental principal chargé de l'examen des questions sociales. La Fédération de Russie s'oppose à toute tentative visant à entraver les travaux de cette instance, qui s'emploie à trouver des solutions concertées aux questions relatives à la jeunesse, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap et à renforcer l'institution familiale. Les questions relatives au Sommet social mondial qui doit se tenir en 2025 devraient être examinées dans le cadre de la Commission du développement social.

78. La Fédération de Russie accorde une attention particulière à la prise en charge des personnes âgées, comme en témoigne le programme qui a favorisé la participation, à la fois en ligne et en personne, des personnes âgées à des activités touchant à la santé, à l'éducation et aux loisirs.

79. Le Gouvernement russe fonde ses politiques en faveur des jeunes sur les dispositions clés du Programme d'action mondial pour la jeunesse, en mettant l'accent sur l'aide à l'emploi des jeunes et sur la libération de leur potentiel culturel, sportif et créatif. Le festival mondial de la jeunesse, auquel devraient participer 20 000 jeunes russes et étrangers, se tiendra en Russie en 2024 pour promouvoir la coopération internationale entre les jeunes.

80. Dans le cadre de sa politique sociale, le pays privilégie également la défense des valeurs traditionnelles, comme il l'a indiqué dans un décret publié en novembre 2022. Afin de préserver et de renforcer les valeurs spirituelles et culturelles traditionnelles russes, il met en avant l'importance d'un modèle familial fort et de la continuité intergénérationnelle.

81. **M. Gulov** (Tadjikistan) indique que le Tadjikistan a fait des progrès importants dans l'alignement de ses stratégies et politiques nationales de développement sur les objectifs de développement durable. Certaines des difficultés rencontrées dans cette démarche sont présentées dans le rapport de l'examen national volontaire du pays présenté au forum politique de haut niveau pour le développement durable en juillet 2023.

82. Le Tadjikistan a lancé un programme national d'aide sociale ciblée et a créé un registre national des familles à faibles revenus et des personnes en situation de handicap pour renforcer le système de protection sociale, et le taux de pauvreté a diminué entre 2015 et 2022. Le pays a donné suite à un certain nombre de recommandations formulées au cours du troisième cycle de l'Examen périodique universel, notamment en renforçant le cadre juridique et politique public pour un environnement sain, propre et durable et en garantissant la véritable participation des femmes, des enfants, des personnes en situation de handicap et des populations locales s'agissant des changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe. Le Tadjikistan, qui compte une importante population jeune, est conscient de l'importance de la participation des jeunes à la gestion des affaires publiques.

83. Le Tadjikistan attache également une grande importance aux populations vulnérables. Il a signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées et a adopté un certain nombre de stratégies au service des droits des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, le Gouvernement a adopté un certain nombre de mesures visant à atténuer les effets socioéconomiques de la pandémie de COVID-19.

84. **M^{me} Rivera Reyes** (Honduras) déclare que le Honduras rencontre d'importantes difficultés en matière

de développement social. Sur une population estimée à 9,7 millions de personnes, 1,4 million étaient des filles et 3,5 millions des femmes. Les adolescents et les jeunes comptent pour 29,8 % de la population, les peuples autochtones et les personnes d'origine africaine 8,6 %, les personnes âgées de 65 ans et plus en représentent 6 % et les personnes en situation de handicap entre 12 et 14 % de la population.

85. Conformément au Programme 2030, le Gouvernement a mis au point des stratégies publiques dans plusieurs domaines majeurs, comme la construction d'un programme social reposant sur des statistiques ciblant la protection sociale, la création de programmes sociaux fondés sur les ressources, la création de trois programmes de bons alimentaires et nutritionnels et la création d'un fonds de solidarité pour fournir des ressources aux personnes en situation de handicap afin de financer des projets de développement durable novateurs.

86. **M^{me} Savova** (Bulgarie), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, dit que les difficultés considérables que rencontre la société, telles que les changements climatiques, la pauvreté, les inégalités et les conflits, sont l'occasion d'unir la communauté mondiale, de rétablir la confiance et de raviver la solidarité. Si l'on veut réaliser les objectifs du Programme 2030, il faudra déployer des efforts collectifs à l'échelle mondiale dans le cadre de relations de confiance, et les jeunes joueront un rôle déterminant à la fois en tant que parties prenantes et en tant que défenseurs de leur propre avenir. La confiance a été érodée, mais elle peut être rétablie si l'on écoute et recense les causes profondes.

87. **M^{me} Garelova** (Bulgarie), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, déclare qu'il est alarmant de constater que les jeunes Bulgares ne connaissent pas les objectifs de développement durable et ne savent pas comment ils peuvent y contribuer. Bien que l'environnement et la durabilité figurent dans les programmes scolaires, les connaissances générales des élèves n'ont pas beaucoup progressé et les enseignants sont parfois désengagés. Les approches pédagogiques devraient permettre non seulement de sensibiliser les élèves aux objectifs, mais aussi de leur faire comprendre leur importance, la manière dont on peut les atteindre, les outils permettant de s'y tenir après 2030 et les institutions et organisations concernées. La coordination est essentielle pour éviter de déployer des efforts inutilement et pour atteindre les objectifs avant qu'il ne soit trop tard.

88. **M^{me} Bin Jadid** (Arabie saoudite) rappelle que la Loi fondamentale prévoit que le développement

économique et social doit être réalisé suivant un plan réfléchi et juste, et que celle-ci protège également les droits humains, qui régissent le programme de développement national, intitulé Vision 2030. Fondée sur les valeurs de l'islam modéré, de la fierté nationale et du patrimoine culturel saoudien, le programme Vision 2030 est un plan d'action aux fins du développement durable, de l'obtention d'avantages économiques, sociaux et culturels, du système de protection sociale et de santé, et le renforcement de la famille comme pilier de la société.

89. Le Gouvernement s'emploie à octroyer aux jeunes une plus grande autonomie au moyen de l'éducation, du travail et de la formation au leadership pour l'avenir. Au moyen de diverses initiatives, il s'efforce également de protéger les droits des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Des efforts ont aussi été déployés pour améliorer la qualité et les prix des logements, et le Gouvernement s'est fixé pour objectif d'atteindre un taux d'accession à la propriété de 70 % d'ici à 2030. Le pays continuera de travailler en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale pour atteindre les objectifs du Programme 2030.

90. **M^{me} Banaken Elel** (Cameroun) déclare que la famille doit faire l'objet d'une protection particulière en tant qu'unité de reproduction biologique, sociale et culturelle, surtout à une époque où cette institution fait face à d'importants défis. Des événements malheureux tels que la perte d'un conjoint ou le décès des deux parents entraînent parfois des changements dans la structure familiale, mais ce genre de circonstances ne devraient jamais être considérées comme la norme. Dans le cadre de l'institution traditionnelle du mariage, le rôle fondamental de la mère et du père dans l'éducation d'un enfant ne doit pas être sous-estimé.

91. Les tentatives visant à diminuer l'importance de la famille, à saper l'autorité des parents et des représentantes et représentants légaux et à promouvoir l'indépendance des enfants sont particulièrement préoccupantes dans la mesure où la famille est décrite dans la Déclaration universelle des droits de l'homme comme « l'élément naturel et fondamental de la société » qui « a droit à la protection de la société et de l'État ».

92. À l'approche du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille, qui sera célébré en 2024, tous les pays devraient s'interroger sur le degré de protection accordé à la cellule familiale. Les parents doivent avoir le droit de choisir le type d'éducation dispensée à leurs enfants, en particulier dans les contextes où une éducation complète à la sexualité est

imposée aux jeunes à l'insu de leurs parents. Conscient que les enfants n'ont pas la maturité nécessaire pour prendre des décisions qui auront des conséquences pour le reste de leur vie, le Gouvernement camerounais s'efforce de préserver l'autorité et la responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants. Chaque enfant a besoin d'une mère aimante et d'un père attentionné pour devenir un adulte équilibré et capable de contribuer à la construction d'une société heureuse et prospère.

93. Le Cameroun serait heureux de pouvoir contribuer au Sommet social mondial de 2025, lors duquel il faudrait rappeler que la famille est un moteur du développement et renforcer les lois et les politiques relatives à la famille.

94. **M^{me} Al-mashehari** (Yémen) déclare que le trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2024 représente une occasion inédite de se recentrer sur les objectifs liés à la famille et ouvre la voie à des mesures coordonnées entre toutes les parties prenantes en vue d'améliorer les politiques et programmes pertinents.

95. L'insurrection houthiste vise à porter atteinte à l'unité nationale et à la transition politique amorcée en 2014. Des villes, des quartiers et des infrastructures économiques et civiles ont été pris pour cible, entraînant le déplacement de 3,5 millions de personnes à l'intérieur des provinces libérées. Pour faire face à ce défi et aux changements climatiques et catastrophes environnementales, le Gouvernement a réactivé en 2017 un organisme chargé de gérer les sites de personnes déplacées dans la capitale temporaire d'Aden et travaille sans relâche à la reconstruction des infrastructures.

96. Étant donné que les jeunes représenteront plus de 60 % de la population yéménite en 2025, le pays a mis au point une stratégie nationale pour la jeunesse. Il tient également à élaborer une stratégie globale pour les personnes en situation de handicap, fondée sur leurs droits établis, qui leur permettrait d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, tout en veillant à répartir équitablement les ressources entre ces dernières. Ces initiatives sont conformes aux conclusions de la Conférence de dialogue national et auraient eu des effets positifs sur l'élaboration de programmes pour cette partie de la population si le coup d'État des milices terroristes houthistes n'avait pas rendu cela impossible. Cependant, le Gouvernement a réussi à mettre en place une stratégie nationale visant la société dans son ensemble, y compris les personnes âgées, pour 2022-2028.

97. Le Yémen remercie tous les pays qui l'ont aidé à faire face aux répercussions de la catastrophe

humanitaire et exhorte toutes les parties prenantes à redoubler d'efforts pour l'aider à atteindre ses objectifs, à faire face aux difficultés économiques et financières et à créer les conditions nécessaires à la paix.

98. **M. Thapa** (Népal) indique que, dans sa constitution, le Népal a établi une approche du développement fondée sur les droits et non discriminatoire et que le pays est résolu à bâtir une société égalitariste garantissant l'égalité, la prospérité et la justice sociale. Le pays a mis en œuvre des politiques et programmes visant à promouvoir l'inclusion, en particulier celle des femmes, des personnes en situation de handicap, des populations autochtones et d'autres groupes défavorisés.

99. Les droits fondamentaux des femmes et des filles, notamment l'égalité des droits en matière de lignage et le droit à une maternité sans risques et à la santé procréative, sont inscrits dans la Constitution, qui garantit également que les femmes représentent au moins 33 % des membres des assemblées provinciales et du Parlement fédéral. De même, le Gouvernement accorde la priorité voulue au bien-être et à la protection des enfants et est déterminé à abolir toutes les formes d'exploitation par le travail, y compris le travail des enfants, d'ici à 2025. Le Népal a mis en place un programme d'allocation de vieillesse destiné aux citoyens âgés de 68 ans et plus, s'appuyant sur une tradition de coopération entre les générations qui donne aux personnes âgées une place digne au sein de la famille et de la société. Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un accès facile et gratuit aux services de santé, d'éducation et de transport, et le Gouvernement a mis en place un système de quotas pour les sièges parlementaires et les postes de la fonction publique. Le pays garantit également l'égalité des droits pour les minorités, notamment le droit de préserver et de promouvoir leur langue, leur écriture, leur culture et leur patrimoine.

100. Les jeunes représentent 44 % de la population népalaise et la réalisation de leur plein potentiel reste une priorité pour le Gouvernement, qui est également conscient de l'importance des coopératives, très efficaces dans les domaines du financement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, de l'autonomisation des femmes, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté.

101. Malgré ces efforts, un soutien international sous forme d'aide publique au développement, de financement de l'action climatique, d'investissements étrangers directs et de véritables partenariats est nécessaire pour atteindre les objectifs du Programme 2030. Il est essentiel de renforcer la

coopération internationale concertée et de l'axer sur la croissance économique, l'accumulation de capital et la création d'emplois.

102. **M^{me} Bakytbekkyzy** (Kazakhstan) dit que, pour atteindre les objectifs du Programme 2030, le Kazakhstan s'efforce d'instaurer un environnement inclusif et accessible. Le Gouvernement a réagi à la pandémie en adoptant un ensemble de politiques monétaires et d'initiatives socioéconomiques représentant 10 milliards de dollars pour lutter contre la crise. Il a investi des ressources importantes pour améliorer la qualité des services d'éducation et de soins de santé, et pour accroître la couverture et la fréquence des examens médicaux pour les personnes âgées. Grâce au plan de promotion de la longévité active qu'il a mis en œuvre, le Kazakhstan s'est classé neuvième sur 29 États membres de l'Union européenne ou de la Commission économique pour l'Europe pour ce qui est de l'indice de vieillissement actif. Par ailleurs, le pays a lancé des projets visant à soutenir l'évolution professionnelle des jeunes et à encadrer les jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation. Un nouveau code social a été adopté en 2023 et des médiateurs ont été nommés et chargés du respect des droits humains et des droits des personnes socialement vulnérables. Afin de soutenir davantage les enfants et les jeunes, 50 % des revenus annuels des investissements du fonds souverain national seront déposés sur des comptes d'épargne spéciaux pour chaque enfant kazakhstanais.

103. Au niveau régional, le Président du Kazakhstan a annoncé la création d'un centre régional consacré aux objectifs de développement durable à Almaty afin de rationaliser les synergies entre les agences et de contribuer à la paix, au développement durable et à la prospérité dans la région.

104. Le Kazakhstan attend le Sommet de l'avenir avec une ambition renouvelée et se félicite de la proposition du Secrétaire général d'organiser un sommet social mondial en 2025.

105. **M. Vorshilov** (Mongolie) déclare que, pour surmonter les difficultés liées à l'inclusion pleine et effective des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030, il faut continuer à mobiliser toutes les ressources et tous les soutiens nécessaires.

106. La Mongolie s'est félicitée de la création du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, car les jeunes sont l'une des clés permettant d'assurer un redressement durable et d'atteindre les objectifs de développement durable. La Mongolie a adopté des politiques visant à promouvoir l'emploi des jeunes et a mis en œuvre en 2021 une stratégie nationale axée sur

les services pour l'employabilité des jeunes, les stages et l'entrepreneuriat.

107. La promotion des femmes, de l'égalité des genres et de la participation des femmes à la prise de décisions fait partie intégrante du programme de développement national. Sachant que les microentreprises et petites et moyennes entreprises génèrent environ 72 % des emplois, le Gouvernement a mis en place des mesures et des débouchés de financement pour soutenir les femmes chefs d'entreprise. Le droit électoral a été modifié dans le cadre de la récente réforme constitutionnelle de sorte à disposer que les femmes doivent représenter 30 % des candidats des partis.

108. **M. Gunaratna** (Sri Lanka) dit qu'il faut résoudre le problème des inégalités sur le marché du travail en mettant en place des systèmes de protection sociale complets, tenant compte des questions de genre, adaptables et durables et en adoptant des mesures pour élargir l'accès à des emplois décents. Sri Lanka a signé l'ensemble des conventions majeures du travail de l'Organisation internationale du Travail et les a intégrées dans sa législation nationale. Toutefois, pour faire face à la récession économique et à l'insécurité mondiale provoquées par la pandémie, il faut recourir à des partenariats public-privé plutôt que se limiter aux lois.

109. Le pays est fier de répondre aux besoins essentiels de sa population, comme en témoignent l'espérance de vie et les indicateurs de mortalité maternelle et infantile, mais a connu des difficultés en 2022, notamment des troubles sociaux et des manifestations de grande ampleur. Le Gouvernement a réussi à rétablir la stabilité économique tout en s'attaquant aux problèmes sous-jacents de gouvernance budgétaire et financière, et a lancé les réformes liées au mécanisme élargi de crédit du Fonds monétaire international pour Sri Lanka. Malgré les crises économique et financière, le pays a réalisé des progrès dans des domaines tels que l'éducation, la santé et la nutrition.

110. Les multiples crises auxquelles le monde est en proie peuvent, à tout moment, affecter de manière disproportionnée les pays en développement et remettre en cause des progrès durement acquis. Par ailleurs, dans un rapport publié en novembre 2022, la Commission du développement social a prédit un rythme de reprise inégal entre les pays développés et les pays en développement qui aggraverait les inégalités entre les pays si rien n'est fait. Il faut donc réformer de toute urgence l'architecture financière et créer des partenariats Sud-Sud et Nord-Sud. Les institutions multilatérales devraient fournir une aide internationale

dès qu'un pays en a besoin et non lorsqu'il est au bord de l'effondrement.

111. **M^{me} O'Sullivan** (Irlande), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, affirme que l'Irlande est déterminée à bâtir un monde plus égalitaire, plus pacifique et plus durable, notamment grâce aux objectifs de développement durable. Bien que l'on estime que les pays du Nord sont responsables de 92 % des émissions de gaz à effet de serre, ce sont les personnes qui ont le moins contribué aux changements climatiques, et vivent dans des pays tels que Madagascar ou le Mozambique, qui souffrent le plus. Il est donc temps que la communauté internationale tienne ses engagements et garantisse la justice climatique. L'Irlande joue un rôle essentiel dans les négociations visant à conclure un accord d'importance historique sur la mise en place de nouvelles modalités de financement, notamment un fonds pour les pertes et les préjudices, à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il est essentiel de mettre des fonds à la disposition des populations en première ligne des changements climatiques, en particulier dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

112. **M. Naeem** (Irlande), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, déclare que la suppression des obstacles à la participation à la vie économique, sociale et politique est un aspect essentiel du développement social. L'un de ces obstacles est le racisme, qui continue d'affliger les sociétés du monde entier et touche des personnes de toutes races, croyances et couleurs de peau. La crise contemporaine du racisme se traduit par des actes de violence et de haine manifestes, mais aussi par des disparités systématiques en matière d'éducation, de soins de santé, d'emploi et de justice pénale.

113. Le Programme 2030 constitue un engagement à ne laisser personne de côté. Pour le respecter, il est essentiel d'examiner les formes de discrimination croisée, de mieux comprendre les racines historiques de la discrimination, de promouvoir l'empathie et d'encourager la tenue d'un dialogue ouvert. L'Irlande a lancé un plan national de lutte contre le racisme en mars 2023 et la jeunesse irlandaise exhorte tous les États Membres à mettre en œuvre le Programme 2030 et à faciliter le développement social de toute urgence.

114. **M^{me} Tornius** (Estonie), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, déclare que le développement social est un point de l'ordre du jour important pour les jeunes et qu'il est intrinsèquement lié à la paix et à la sécurité. Le plus souvent, les jeunes n'ont pas le choix de s'engager ou non dans un conflit armé, mais les

conséquences de cette participation sur leur éducation, leurs perspectives économiques et leur accès à la santé et à la protection sociale à un moment clé de leur vie les marqueront pour le restant de leurs jours.

115. L'Organisation des Nations Unies a constaté 24 300 violations graves commises à l'encontre d'enfants en 2022, notamment des cas de meurtre et de mutilation, de recrutement, d'emploi et d'enlèvement. Le nombre d'attaques contre des écoles et des hôpitaux a également augmenté de 112 pour cent, en particulier en Ukraine, au Burkina Faso, en Israël et dans l'État de Palestine, au Myanmar, au Mali et en Afghanistan. L'Estonie a pu constater les répercussions d'une guerre d'agression sur les jeunes Ukrainiens, dont certains ont été tués ou contraints de fuir leur domicile, voire leur pays. Cette triste réalité fait qu'il est difficile de parler de développement social, d'égalité des chances et de ne laisser personne de côté.

116. Dans la mesure où les jeunes sont touchés de manière disproportionnée par la violence et les conflits armés, ils devraient pouvoir participer au règlement des conflits et ne pas être simplement considérés comme des bénéficiaires des processus de paix. La consolidation de la paix doit commencer à l'échelle locale par l'éducation à la paix et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour la jeunesse et la paix et la sécurité. Les délégués de la jeunesse des pays baltes constatent que les jeunes de leurs États considèrent que l'éducation est essentielle pour promouvoir les principes de consolidation de la paix. Par ailleurs, la participation des femmes et des jeunes à la prise de décisions et à l'exercice des responsabilités pourrait contribuer à renforcer la confiance à l'égard des autorités publiques et favoriser la cohésion sociale. Tous les États Membres devraient garantir aux jeunes l'égalité d'accès à l'éducation, et les écoles devraient être un espace sûr pour échanger des avis divers et débattre.

117. **M^{me} Mendez Gruezo** (Équateur) dit que les progrès économiques et technologiques ne suffisent pas toujours à répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables, notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les minorités ethniques et religieuses, en matière de changements climatiques et d'autres nouveaux phénomènes sociaux. Il est donc essentiel d'adopter des politiques publiques inclusives garantissant à toutes et à tous la pleine jouissance des droits civils, politiques, sociaux, culturels et humains.

118. S'appuyant sur sa constitution basée sur les droits, l'Équateur s'efforce d'élaborer des politiques sociales comme le programme pour la période 2021-2025 visant

à garantir l'égalité des chances pour toutes et tous et à mettre en œuvre des réformes institutionnelles conformes aux engagements juridiques du pays. Le pays reste également déterminé à protéger les droits politiques et civils, comme en témoignent les récentes modifications qu'il a apportées à sa législation et les efforts qu'il déploie pour lutter contre la corruption.

119. L'Équateur investit également dans l'élargissement de l'accès aux services essentiels tels que l'eau potable, l'assainissement, l'éducation, les soins de santé et un logement décent. En ce qui concerne la protection des jeunes, l'Équateur a réussi à réduire de 3,5 % la malnutrition chronique chez les enfants de moins de deux ans, et d'autres programmes visent à aider les familles en situation de pauvreté et les personnes en situation de handicap.

120. Le pays a réalisé d'importants progrès en matière de développement social au niveau local, mais pour continuer d'avancer, il lui faudra renforcer les mesures régionales visant à soutenir les nourrissons et les personnes âgées dans le cadre d'une approche globale portant également sur la santé mentale, l'intersectionnalité et la vulnérabilité aux changements climatiques. L'Équateur reste déterminé à travailler en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies et les organismes régionaux pour mettre en œuvre des politiques publiques visant à protéger toutes les personnes, et en particulier les plus vulnérables.

La séance est levée à 18 heures.